

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 16 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DJS 239** Centres Paris Anim' – Délégations de service public – Contrat de transaction avec l'association Ligue de l'Enseignement - Fédération de Paris.

**Mme Pauline VERON, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2511-1 et L 2121-29 ;

Vu le Code civil, et notamment les articles 2044 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver le contrat de transaction avec l'association Ligue de l'Enseignement - Fédération de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VERON au nom de la 7ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la signature d'un contrat de transaction avec l'association Ligue de L'Enseignement - Fédération de Paris.

Article 2 : Est approuvé ledit contrat de transaction dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ledit contrat de transaction.

Article 4 : La dépense correspondante sera inscrite à la fonction 3, sous-fonction 33, chapitre 933, nature 933-65888 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour les exercices 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**